

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



Lettre de Jean-Paul L'Allier

Jean-Paul L'Allier

Number 5, February 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40391ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

L'Allier, J.-P. (1977). Lettre de Jean-Paul L'Allier. *Lettres québécoises*, (5), 4–4.

Lettre de Jean-Paul L'Allier

Québec, le 7 décembre 1976

Monsieur Adrien Thério
XXX rue, McGregor
Montréal (QUÉ.)

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre ouverte, sous forme d'éditorial, dans le numéro 4 (novembre 1976) de la toute jeune revue «Les lettres québécoises».

Bien que je n'aie jamais eu l'habitude de répondre à de telles missives et compte tenu de la nature assez personnelle de vos critiques, vous me permettez de faire une brève mise au point en espérant que vous pourrez la publier dans la prochaine livraison de votre revue.

L'exercice de défoulement auquel vous vous êtes adonné vous a sans doute fait du bien. Votre lettre aura donc eu au moins cet avantage, si en plus le fait de la relire aujourd'hui vous rend plus heureux en vous donnant l'impression d'avoir fait avancer les choses.

Mais, en fait, elle ne règle rien et propose bien peu de solutions à un problème que nous reconnaissons tous.

Le ministère des Affaires culturelles compte plusieurs centaines de fonctionnaires. Le ministre, tout en étant le chef de ce ministère, n'en est pas pour autant le sous-ministre, les directeurs généraux et l'ensemble de ses fonctionnaires. Pour être efficace et jouer adéquatement son rôle, du moins était-ce là la conception que je m'en faisais, le ministre doit travailler en très étroite collaboration avec le milieu bien sûr mais très souvent par l'entremise de ses principaux collaborateurs.

Si je ne vous ai pas rencontré, ce n'est ni par mépris ni par indifférence ni même par manque de temps : c'est par souci d'efficacité et afin de vous permettre de traiter directement avec ceux qui en sont les premiers gestionnaires, des questions que vous souleviez de vous-même.

Je regrette que ma façon de procéder ne vous ait pas été agréable. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne nos relations, il semble bien que votre problème soit largement réglé depuis le 15 novembre dernier. Mais les questions que vous avez soulevées demeurent et si les hommes ont changé, les problèmes et l'exiguité des ressources sont les mêmes.

Je vous souhaite donc plein succès auprès de mon successeur ; j'espère que vous pourrez le rencontrer personnellement longtemps et aussi souvent que vous le voudrez, tout comme je lui souhaite à lui — et je l'en sais parfaitement capable — d'établir ses propres priorités et de choisir, conformément à la politique qu'il entend développer, le niveau de travail auquel il voudra agir.

Puis-je vous rappeler en terminant que ce n'est pas en dépréciant ou en diminuant les autres secteurs de l'activité culturelle québécoise, quelle que soit l'opinion que vous vous en faites, que vous contribuerez le mieux à l'assainissement et au développement de notre vie culturelle? Quand les choses ne vont pas, c'est bien de critiquer. C'est encore mieux cependant d'agir, d'être positif et de travailler efficacement à les changer. Vous franchissez certainement la première étape avec succès et même sans doute une partie de la seconde. Il vous reste à continuer et à devenir plus que jamais «positif».

Aux Affaires culturelles, j'ai honnêtement l'impression d'avoir donné le meilleur de moi-même. Je regrette que cela vous ait été insuffisant et je vous souhaite bonne chance dans la poursuite de vos objectifs.

Jean-Paul L'Allier